#### Annexe 4

# **PROJET**

# « Animation de fin de saison »

## Organisation des rencontres du Criterium

La Commission des Compétitions Seniors suggère deux hypothèses basées sur 4 ou 5 dates.

En fonction du nombre d'engagés, la Commission propose la composition des groupes comme suit :

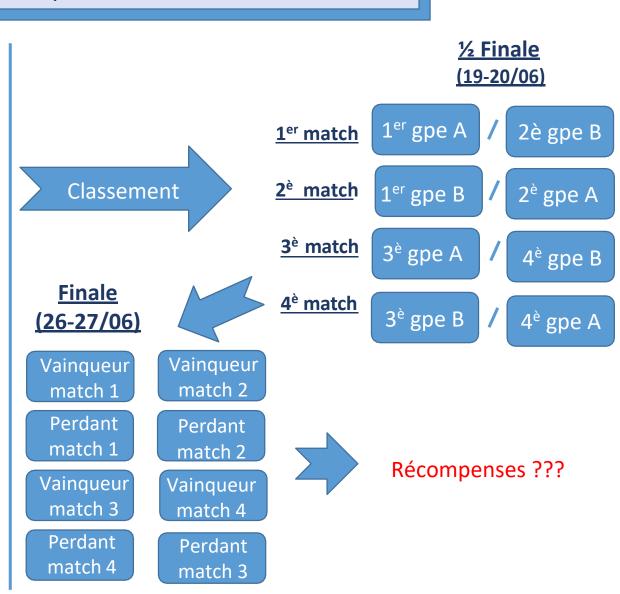
SOUS RESERVE DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE...

### **PROJET ANIMATION**

## Hypothèse A

Reprise des entraînements le 17/05 Reprise de l'animation le 30/05





### **PROJET ANIMATION**

## **Hypothèse B**

Reprise des entraînements le 17/05 Reprise de l'animation le 06/06

Poules géographiques de 8 équipes

2 groupes de 4 3 matches de classement

**GROUPE A GROUPE B** 

Equipe 1

Equipe 1

Equipe 2

Equipe 2

Equipe 3

Equipe 3

Equipe 4

Equipe 4

1er match - 05-06/06 2ème match - 12-13/06 3ème match - 19-20/06



Classement

2è match

1<sup>er</sup> match

2<sup>è</sup> gpe A

1<sup>er</sup> gpe A

2<sup>è</sup> gpe B

1<sup>er</sup> gpe B

3<sup>è</sup> match

3<sup>è</sup> gpe A

3<sup>è</sup> gpe B

4<sup>è</sup> match

4<sup>è</sup> gpe A

4<sup>è</sup> gpe B



Récompenses ???

#### CRITERIUM ANIMATION DE FIN DE SAISON QUELQUES REGLES

- Animation sur inscription (non obligatoire) sans frais d'engagement,
- Les éventuels frais afférents à l'organisation de ce critérium seront entièrement pris en charge par le District,
- Horaires des rencontres selon les jours de pratique en championnat,
- 16 joueurs.ses inscrits.es sur la feuille de match,
- Les 16 joueurs.ses peuvent participer en conservant la règle du « Remplaçant/Remplacé »,
- Pour les ½ finales et finales, pas de prolongation, tirs au but directement,
- Pour chaque équipe, possibilité d'inscrire 6 joueurs.ses mutation, quelle que soit sa situation vis-à-vis du statut de l'arbitrage,
- Licenciés.es après le 31 janvier autorisés.es à jouer,
- Matches arbitrés par 1 Arbitre officiel plus 2 Assistants mis à disposition par les Clubs
- Les 2 premiers avertissements sur les matches de Poule pour chaque joueur ou éducateur (à la condition de ne pas avoir entraîné une exclusion au cours d'un même match) seront effacés du fichier pour les ½ finales et finales,
- 3 avertissements au cours des matches de Poule entraînent un match de suspension, comme habituellement,
- Pour les avertissements reçus au cours des ½ finales et/ou finales, il sera fait application de l'article 1.5 du barème disciplinaire, à savoir : « A la fin de chaque saison, les avertissements confirmés sont révoqués » ???
- Cas des joueurs.ses suspendus.es avant l'animation, en attente de décision de la FFF ???

#### **QUESTIONS RESTANT OUVERTES**

- Certains clubs n'auront peut-être pas suffisamment d'effectifs...
  - => Ouvrons-nous la possibilité de présenter une équipe en entente ? (Question évoquée lors des visios avec les Clubs)
- Organisation prioritaire par Niveau (D1 D2 D3 D4) => Oui ou Non
  - => Si les 14 équipes de D1 ne s'inscrivent pas, les poules pourraient être complétées par des D2... et ainsi de suite...
- Pour que tout se passe idéalement, il nous faut donc un multiple pair de 4 pour pouvoir jouer ce critérium
  - => Si tel n'est pas le cas, que ferons-nous pour les dernières équipes de D4 ?

La majeure partie des réponses à ces questions dépend du nombre d'inscriptions des clubs participants...

## S/directives gouvernementales ... Déconfinement progressif...

- Date reprise « sans contact » => 19 mai avec application stricte des protocoles sanitaires
  - => Couvre-feu repoussé à 21h00 => entrainement possible mais toujours « sans contact »
- Date reprise « avec contact » => 09 juin
- Reste 3 WE en juin => Animation fin de saison
  - => 12/13 (\*) et 19/20 juin => matchs de Poules
  - => **26/27 juin** => Finales
- 2 hypothèses :
  - H1 => On annule tout
  - H2 => Nouvelle proposition organisation => Groupes de 6 => Poules de 3
- (\*) N'est-il pas risqué, pour les joueurs, de reprendre des matches sans réel entraînement (avec contact) ?